

Sacrae cantiones duabus, tribus, & quatuor vocibus in Organo concinenda, Bologne, Giacomo Monti, 1671.

Serenissimo, et Reverendissimo D.

D. Maximiliano Henrico

Archiepiscopo Coloniensi, Sacri Romani Imperij Principi Electori, per Italiam Archicancellario, & Sedis Apost. Legato nato, Episcopo, ac Principi Leodiensi, & Hildesiensi.

Administratori Berchtesgadensi, utriusque Bavariae, Superioris Palatinus, Vestphaliae, Angariae, & Bullonij Duci, Comiti Palatino Rheni, Landgravio Leuchtenbergensi, Marchioni Franchimontensi, Comiti Lossensi, & Hornensi, &c.

Quod alios deterreret, mihi animum praestat, & quamvis temeritatem agnoscam, experiri magnanimitatem libet. Gentilitiae Aquilae tuae non fulmina minantur, sed tutelam promittunt: quinimo cum ipsae a fulmine sint immunes, alarum tuarum umbra protectus, nullas ego quoque maledicorum contortas in me sagittas pertimesco. Si autem MAXIMI est animi minima non dedignari, eo magis sub Aquilarum tuarum alis, Leonumque tutela has meas modulatas cantiones constituo inter Minores Minimus, ut hinc clarius MAXIMUM humanitatis tuae iubar elucescat, confidens ut quem olim Bonnae singularibus dignatus es pascere favoribus, eiusdem (licet minima gratitudinis erga te monumenta) sereno vultu suscipias. Scio quidem aures tuas suavissimis Italarum Cynorum concentibus assuetas, Flandricam dissonantiam fortassè aversaturas, ast Musicae velim harmoniae suppleat mea promptissima, & concors voluntas, qua me tibi musarum vere mecaenati, & Patrono totum devoveo.

Auximi in Piceno.

Die quarto Iunij 1671.

*Serenissimae Celsitudinis tuae
Devotissimus, & Obligatissimus Servus.*

F. Iacobus Du Ponchel Duacenus.

Au Sérénissime et Révérendissime Seigneur

Seigneur Maximilien-Henri,

Archevêque de Cologne, Prince-Électeur du Saint-Empire Romain, Grand Chancelier pour l'Italie et Légat-né du Siège Apostolique, Prince-Évêque de Liège et Hildesheim.

Administrateur de Berchtesgaden et des deux Bavières, Grand Palatin, duc de Westphalie, d'Enghien et de Bouillon, Comte Reno-Palatin, Landgrave de Leuchtenberg, Marquis de Franchimont, Comte de Looz et de Horn, etc.

Ce qui effraye les autres me donne du courage et, quoique que je reconnaisse ma témérité, il me plaît de mettre à l'épreuve ta magnanimité. Les aigles de ta Maison ne laissent pas craindre la foudre mais promettent protection. Bien plus, comme tes aigles mêmes sont préservées de la foudre, protégé à l'ombre de tes ailes, je ne redoute pas les traits véhéments que les médisants dirigent contre moi. Et si c'est le fait d'une grandeur d'âme de ne pas dédaigner ce qui est mineur, je place d'autant plus mes chansons mélodieuses sous la protection des ailes de tes aigles et de tes lions, moi le plus mineur d'entre les Mineurs, afin que par là respandisse d'avantage l'éclat de ta bienveillance. J'ai la ferme conviction que celui auquel un jour à Bonn tu as daigné accorder tes faveurs singulières, ce même homme (si minime que soit le signe de sa reconnaissance à l'égard de ta gratitude) tu l'accueilleras aujourd'hui avec bienveillance. Certes, je sais que tes oreilles préfèrent les suaves concerts des cygnes italiens et qu'elles dédaignent peut-être la dissonance flamande. Mais que mon zèle d'accord à ma volonté suppléent à l'harmonieuse musique que je te dédie tout entière, à toi, vrai mécène et patron des muses.

Osimo en Piceno, le quatrième jour de juin 1671.

De Ton Altesse Sérénissime,
le tout dévoué et très obligé serviteur,

Fr. Jacques Du Ponchel de Douai

Messe a tre, quattro e cinque voci concertate con violini, e ripieni, Roma, Giovanni Angelo Muti, 1676.

Eminentissimo Principe

Quanti gradi di merito concorrono à qualificare frà Principi più riguardevoli della Chiesa la Persona di V. E., che sempre indefessa sotto le cure più importanti del suo Pastorale Governo corrisponde con pienezza di zelantissime operationi alle ragioni del suo sublime Carattere, e alla Dignità del suo Ordine, tanti sono gl' applausi, con i quali dall' Università de più Savij viene accompagnata l'Eroica Virtù sua, resa già l'oggetto dell' ammirazione de' nostri tempi. Digni però d' immortale ricordanza son quelli, ne' quali la Fiandra sperimentò nel suo Ministero Apostolico gl' effetti della sua infinita prudenza ; Onde concilatasi l'E. V. la riverenza di quelle Provincie Cattoliche, meritò giustamente di veder ivi perpetuati i splendori del suo Nome gl' argomenti d' una gloriosa memoria. Io che vanto l'origine dalle medesime, e che per tant' altri essenziali rispetti devo apparire a V. E. il più divoto servo, che habbia, come sono il primo scopo delle sue altissime beneficenze, prendo ardire di raccomandare all' humanissima protezione di Lei questa sconcertata, mà Sacra Melodia, à cui fo godere la luce delle Stampe, acciò riguardata dall' occhio benignissimo dell' E. V. scorga a sè stessa influito il vigore di ribattere i colpi delle lingue mordaci. Degnisi dunque riceverla sotto il suo potente patrocinio, che ben si rende capace delle gratie d'un Eminente Personaggio della Chiesa quell' Opera, che al servizio del Cielo vien destinata. Con questi sensi appunto prodotti dalla mia immortale divotione verso di V. E., le fò per fine humilissima riverenza.

Osimo, li 28. Novembre 1676.

*Di Vostra Eminenza
Humilissimo, Divotissimo, & Obligatissimo Servitore
Fra Giacomo Du Ponchel.*

Très éminent Prince,

Autant vos mérites concourent à qualifier parmi les Princes les plus respectés de l'Église la personne de Votre Excellence qui, toujours infatigable sous les plus hautes charges de son gouvernement pastoral, répond par une plénitude d'œuvres généreuses aux exigences de Votre sublime caractère et à la dignité de Votre rang, autant sont nombreux les applaudissements que le collège des plus sages adresse à votre héroïque vertu, objet d'admiration de nos temps. Mais digne cependant d'immortel souvenir ces jours auxquels la Flandre expérimenta dans Votre ministère apostolique les effets de Votre infinie prudence. Que Votre Excellence se soit conciliée le respect de ces Provinces catholiques mérite justement d'y voir perpétuées les splendeurs de Votre Nom, objet d'une glorieuse mémoire. Moi qui me vante des mêmes origines et, qui par tant d'autres aspects essentiels dois apparaître à Votre Excellence le plus dévoué serviteur que vous ayez, j'ai l'audace, en premier débiteur de vos larges bienfaits, de recommander à Votre très charitable protection cette déconcertante, mais sainte mélodie, qui jouit de la lumière de l'édition. Le regard bienveillant de Votre Excellence lui fera sentir le courage nécessaire pour repousser les coups des mauvaises langues. Daignez donc la recevoir sous votre puissante protection. Que cette œuvre destinée au service du Ciel se rende digne des grâces d'un Eminent personnage de l'Église. Avec ces sentiments nés de mon éternel dévouement à Votre Excellence, j'adresse enfin une très humble révérence.

Osimo, le 28 novembre 1676.

De votre Éminence,
Le très humble, très dévoué et très obligé serviteur,
Frère Jacques Du Ponchel

Article mis en ligne le 31 mars 2009